

Suivi des crédits aux entreprises à Saint-Pierre-et-Miquelon au 30 septembre 2014

L'encours global de crédits aux entreprises au 30 septembre 2014 s'élève à 57,1 millions d'euros, dont 41,1 millions de crédits mobilisés et 15,9 millions de crédits mobilisables. Dans un contexte économique qui s'améliore, et contrairement au deuxième trimestre, le volume total des financements aux entreprises progresse de 0,9 % sur le trimestre et de 4,8 % sur l'année, porté principalement par le dynamisme des crédits mobilisables (+2,8 % sur le trimestre et +18,8 % sur un an). Les crédits mobilisés, pour leur part, restent stables (+0,1 % sur le trimestre et +0,3 % sur un an).

Plus des deux tiers des financements se concentrent sur les secteurs de la construction (28,9 %), de l'immobilier (21,0 %) et du commerce (17,3 %), confirmant la répartition sectorielle des encours qui se dégageait depuis le début de l'année. Les autres principaux secteurs que sont les activités des sociétés (9,8 %), les transports (8,6 %) et le soutien aux entreprises (6,3 %) voient quant à eux leur part dans le total des encours légèrement diminuer.

La progression des crédits aux entreprises au troisième trimestre s'explique principalement par la hausse constatée sur le secteur de la construction (+9,4 %). Le commerce (+1,1 %), les activités immobilières (+1,1 %) et l'hébergement-restauration (+1,2 %) dans une moindre mesure, contribuent également à cette évolution. L'ensemble des autres secteurs s'affichent pour leur part en retrait. En glissement annuel, l'évolution résulte d'une très forte progression du secteur de la construction (+60,1 %) et des activités immobilières (+11,4 %), l'ensemble des autres secteurs enregistrant une baisse significative.

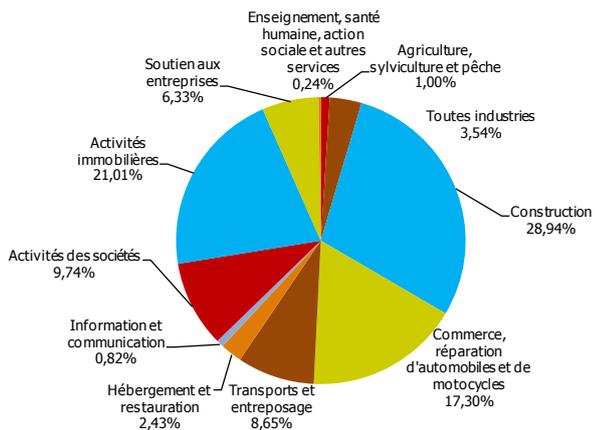
La répartition des crédits mobilisés entre les différentes catégories d'entreprises reste sensiblement comparable au trimestre précédent, avec un poids prépondérant des TPE et des PME (65,4 %), le reste des financements s'orientant principalement vers les sociétés d'activités immobilières (33,6 %). L'encours des crédits destinés aux TPE et aux sociétés d'activités immobilières progressent entre juin et septembre (respectivement +3,5 % et +2,3 %). Les crédits octroyés aux PME continuent par contre de baisser au troisième trimestre (-4,1 %).

En termes de maturité, les crédits à court terme continuent à s'inscrire en retrait même si la baisse est moins conséquente qu'au trimestre précédent (-0,6 % contre -7,4 %), tandis que les crédits à moyen et long termes se stabilisent (+0,3 %).

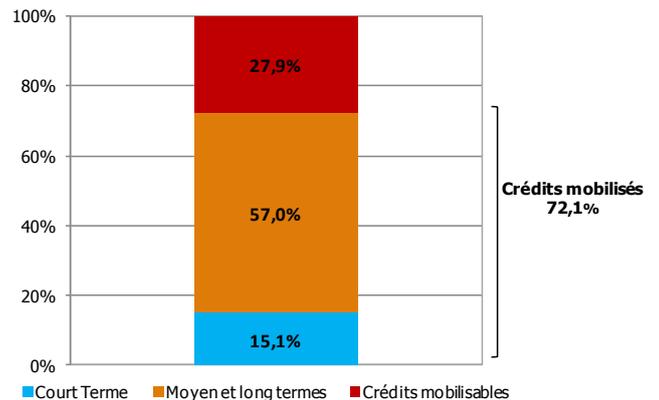
LES ENCOURS DE CRÉDITS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En millions d'euros	Crédits mobilisés			Crédits mobilisables			Crédits mobilisés et mobilisables		
	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel
Agriculture, sylviculture et pêche	0,5	-12,3%	-23,9%	0,1	1,5%	155,6%	0,6	-10,8%	-16,8%
Toutes industries	1,6	0,4%	-21,3%	0,4	-50,5%	-55,4%	2,0	-16,8%	-31,8%
<i>dont industrie manufacturière</i>	0,5	-0,8%	-42,5%	0,2	-3,1%	-27,7%	0,7	-1,5%	-39,0%
Construction	7,8	5,8%	29,4%	8,7	12,7%	102,8%	16,5	9,4%	60,1%
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	4,4	-7,4%	-18,0%	5,5	9,1%	-8,7%	9,9	1,1%	-13,1%
Transports et entreposage	4,6	-4,1%	-18,4%	0,4	0,8%	-28,3%	4,9	-3,8%	-19,3%
Hébergement et restauration	1,3	0,6%	-19,0%	0,1	10,8%	18,8%	1,4	1,2%	-17,5%
Information et communication	0,2	63,4%	37,0%	0,2	-45,7%	-31,8%	0,5	-17,8%	-8,4%
Activités des sociétés	5,5	-1,8%	-7,5%	0,0	0,0%	471,4%	5,6	-1,8%	-6,9%
Activités immobilières	12,0	2,7%	16,0%	0,0	-100,0%	-100,0%	12,0	1,1%	11,4%
Soutien aux entreprises	3,2	-2,4%	1,0%	0,5	-3,8%	-15,9%	3,6	-2,6%	-1,5%
Enseignement, santé humaine, action sociale et autres services	0,1	-9,2%	-35,5%	0,0	-90,8%	-90,7%	0,1	-61,2%	-66,1%
APE non renseigné	0.000	-100,0%	-100,0%	0.000	-100,0%	-100,0%	0.000	-100,0%	-100,0%
Total	41,1	0,1%	0,3%	15,9	2,8%	18,8%	57,1	0,9%	4,8%

Répartition des crédits par secteur d'activité

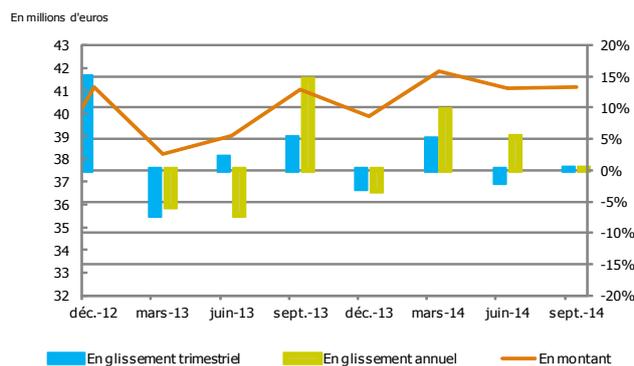


Répartition des crédits par termes

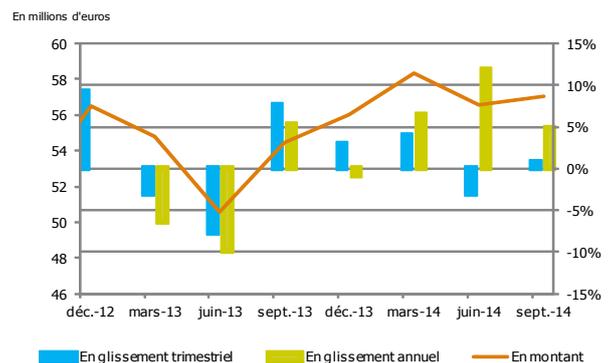


Évolution des crédits mobilisés et des crédits totaux

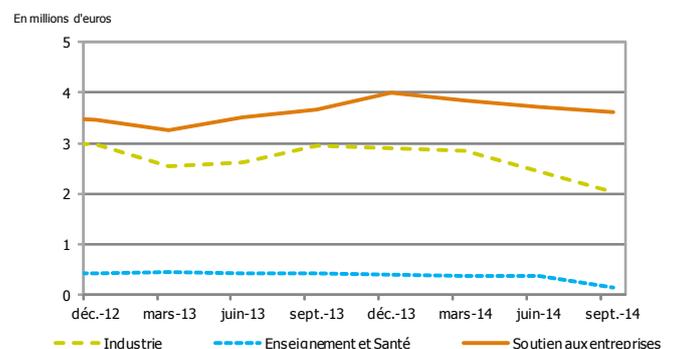
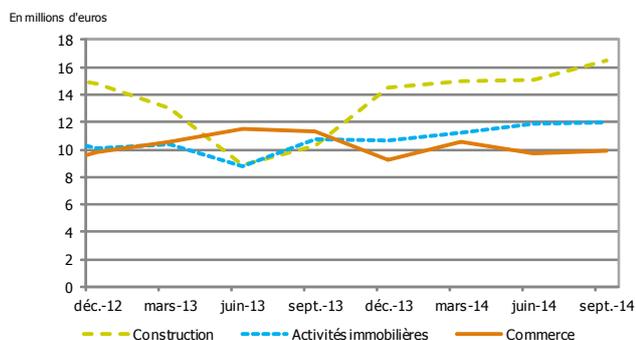
Evolution des crédits mobilisés



Evolution des crédits totaux



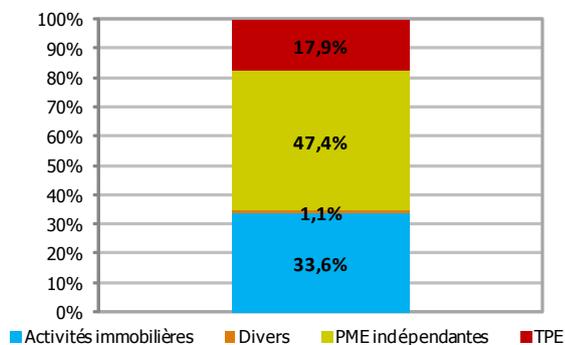
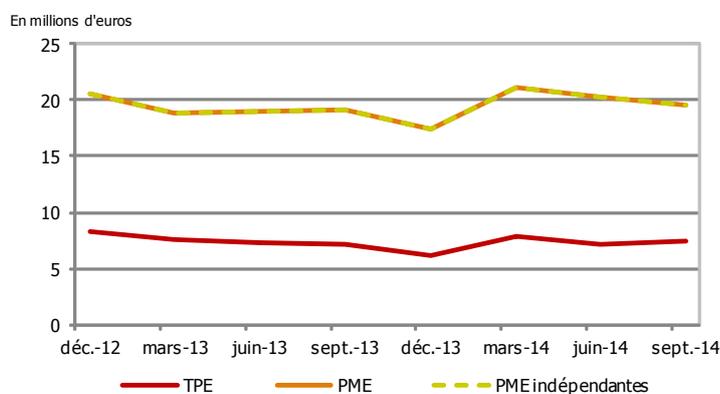
Évolution des crédits totaux dans les principaux secteurs d'activité



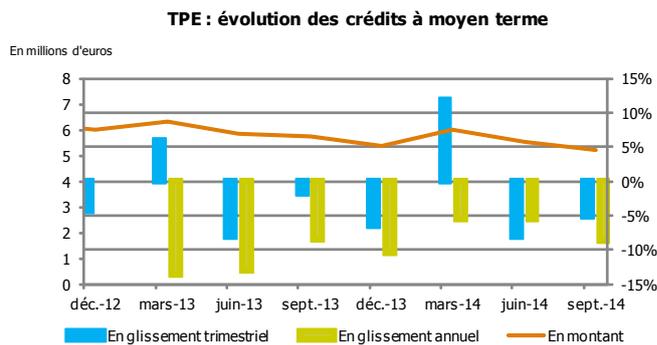
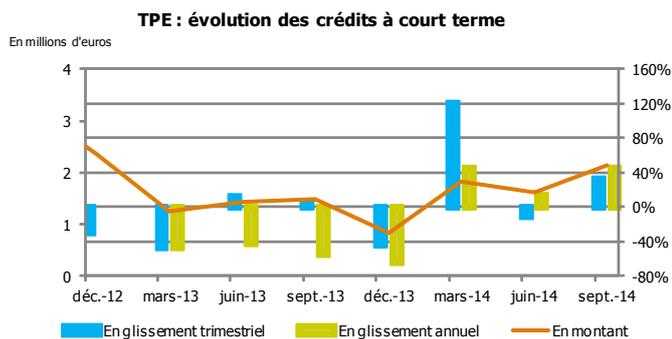
LES ENCOURS DE CRÉDITS PAR TAILLE D'ENTREPRISES

En millions d'euros	Nombre d'entreprises au 30/09/14	sept.-12	déc.-12	mars-13	juin-13	sept.-13	déc.-13	mars-14	juin-14	sept.-14	Glissement trimestriel	Glissement annuel
Crédits CT		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Crédits MLT		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Crédit bail		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Divers		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Total GE		0,0	0,0%	0,0%								
Crédits CT		6,1	7,8	6,3	6,7	6,9	5,5	7,3	6,8	6,2	-9,0%	-10,7%
<i>dont PME indépendantes</i>		6,1	7,8	6,3	6,7	6,9	5,5	7,3	6,8	6,2	-9,0%	-10,7%
Crédits MLT		6,7	12,7	12,6	12,3	12,2	11,9	13,8	13,5	13,3	-1,6%	9,0%
<i>dont PME indépendantes</i>		6,7	12,7	12,6	12,3	12,2	11,9	13,8	13,5	13,3	-1,6%	9,0%
Crédit bail		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont PME indépendantes</i>		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Divers		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Total PME	24	12,8	20,6	18,8	19,0	19,1	17,5	21,1	20,3	19,5	-4,1%	1,9%
<i>dont PME indépendantes</i>	24	12,8	20,6	18,8	19,0	19,1	17,5	21,1	20,3	19,5	-4,1%	1,9%
Crédits CT		3,4	2,4	1,3	1,4	1,5	0,8	1,8	1,6	2,2	32,9%	45,3%
Crédits MLT		6,3	6,0	6,3	5,8	5,7	5,4	6,0	5,5	5,2	-5,1%	-8,7%
Crédit bail		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Divers		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Total TPE	90	9,6	8,3	7,6	7,3	7,2	6,2	7,8	7,1	7,4	3,5%	2,4%
Activités immobilières	57	12,3	11,1	11,7	12,7	14,5	14,5	12,8	13,5	13,8	2,3%	-5,1%
Divers	9	1,1	1,2	0,0	0,1	0,1	1,7	0,1	0,1	0,4	213,3%	217,7%
TOTAL crédits mobilisés	180	35,8	41,2	38,2	39,0	41,0	39,8	41,9	41,1	41,1	0,1%	0,3%
Total crédits CT		12,1	12,5	9,8	10,5	9,2	7,3	9,4	8,7	8,6	-0,6%	-5,9%
Total crédits MLT		23,8	28,7	28,4	28,6	31,9	32,5	32,5	32,4	32,5	0,3%	2,0%
Total crédit bail		0,0	0,0%	0,0%								
Total crédits titrisés		0,0	0,0%	0,0%								
TOTAL crédits mobilisables		15,9	15,4	16,6	11,5	13,4	16,2	16,5	15,5	15,9	2,8%	18,8%
TOTAL	180	51,7	56,5	54,8	50,6	54,4	56,1	58,3	56,6	57,1	0,9%	4,8%

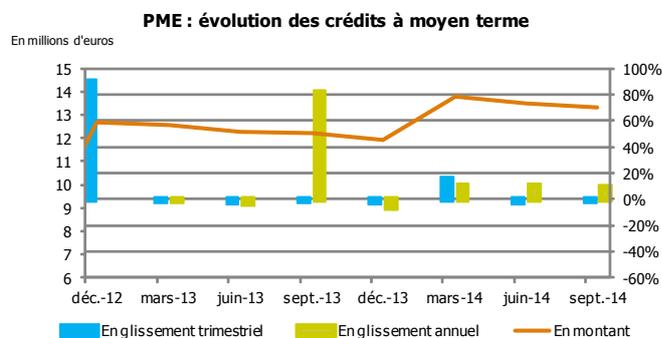
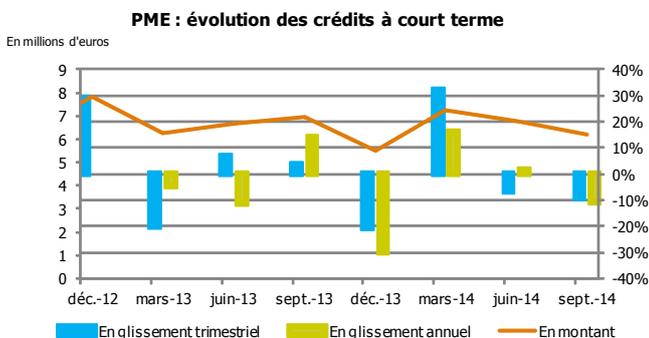
Évolution et répartition des crédits mobilisés par taille d'entreprises



Évolution des crédits mobilisés des TPE par terme



Évolution des crédits mobilisés des PME par terme



MÉTHODOLOGIE

Les données utilisées sont établies à partir des déclarations des établissements de crédit au Service central des Risques (SCR) de la Banque de France, dès lors que les concours accordés aux entreprises localisées dans les départements d'outre-mer ou les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin dépassent le seuil de 25 000 euros. Les déclarations portent sur les crédits mobilisés (comprenant les crédits à court terme, à moyen et long termes, le crédit-bail et les crédits titrisés) et les crédits mobilisables (partie non utilisée des crédits confirmés et des crédits documentaires, ainsi que la partie non disponible des crédits en compte d'affacturage). Concernant les entrepreneurs individuels, seuls les encours professionnels sont déclarés.

Les entreprises sont classées en plusieurs catégories (classification figée sur un an) en combinant plusieurs critères :

- les **Grandes entreprises** (GE) : sont celles dont le niveau d'activité est supérieur ou égal à 50 millions d'euros ou dont l'encours de crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) est supérieur à des niveaux sectoriels (correspondant au plus fort endettement, calculé au niveau du 95^e centile), ou dont le maximum de l'encours de crédits mobilisables sur les 12 derniers mois dépasse 20 millions d'euros ;
- les **Petites et moyennes entreprises** (PME) : sont celles dont le niveau d'activité est compris entre 1,5 et 50 millions d'euros ou dont l'encours de crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) est supérieur à 1 million d'euros ;
- les **Très petites entreprises** (TPE) : sont celles dont le niveau d'activité est inférieur à 1,5 million d'euros, sous réserve que l'encours des crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) soit inférieur à 1 million d'euros et le maximum de l'encours mobilisable ne dépasse pas 20 millions d'euros.

Par ailleurs, des regroupements spécifiques sont effectués pour isoler les holdings et les entreprises du secteur « activités immobilières ».